

Port du harnais et EPI antichutes

Techniciens du spectacle et de l'événement



Formateurs

Jean Chevallier ou Nick Prasit ou Alexis Stoitchev



Objectifs

Permettre aux personnels travaillant en hauteur de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle et d'évoluer en toute sécurité dans différentes situations de travail en hauteur.

Intégrer dans son travail les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichutes.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de se sécuriser selon les consignes de la protection individuelle et d'évoluer en toute sécurité, avec harnais et systèmes antichutes, dans différentes situations de travail en hauteur.



Prérequis

Attestation médicale pour l'aptitude au travail en hauteur.



Effectif

8 participants



Durée

14 heures / 2 jours



Tarif

Nous consulter



Moyens pédagogiques

Approche participative, interactive et coopérative qui articule théorie et pratique, dans un environnement technique adapté et à l'aide des outils les plus adéquats.



Évaluation des résultats

Protocole d'évaluation ARKALYA.

Validation de la présence et de l'aptitude au travail en hauteur par une attestation de fin de formation avec avis du formateur en fin de stage.

Recyclage préconisé tous les 2 ans.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux techniciens et aux régisseurs exécutant des travaux en hauteur et à toute personne devant utiliser un harnais, pour des accès et travaux en hauteur.

Selon l'Article R.4323-106 du Code du travail : « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation. »

Programme

JOURNÉE 1

Théorie

Accidentologie et statistiques des chutes de hauteur.

Code du Travail, réglementation.

Obligations du travailleur et de l'employeur.

Notions de base de la protection antichute.

Protections collectives, protections individuelles.

Présentation du matériel.

Entretien et maintenance du matériel.

Dispositifs d'amarrages temporaires et d'ancrages fixes dans les opérations en hauteur liées aux activités de plateau.

Installation des amarrages.

Résistances des structures supports.

Spécificité des équipements EPI, entretien et maintenance.

JOURNÉE 2

Pratique

Manipulation au sol et test du matériel.

Exercices éducatifs pratiques.

Exercices de mises en situation à partir de cas concrets connus des participants.

Mise en œuvre et utilisation des différents matériels et amarrages : ligne de vie fixe, brides à IPN, anneaux de sangle, ancrages temporaires, longe antichute.

Évaluation théorique et pratique

Évaluation continue durant la formation.

Test de connaissance en fin de session (QCM).

Bilan

Questions diverses. – Auto-évaluation des participants de leur acquisition de compétences. –

Échange et évaluation de la formation.